

La politique commerciale dans l'optique des questions économiques et du développement

24. Les Ministres ont reconnu que le bon fonctionnement du système ouvert d'échanges internationaux était dans l'intérêt de tous les partenaires commerciaux. Ils ont souligné la responsabilité particulière des pays développés à cet égard, mais aussi l'importance d'une intégration progressive des pays en développement dans le système. Les Ministres ont souligné que le processus de libération des échanges devrait être conduit de manière plus systématique, comme étant l'un des éléments de la politique économique et de développement de chaque pays. Les institutions financières internationales devraient être encouragées à intensifier leurs analyses, leurs avis et leur assistance technique sur les aspects du développement économique national touchant à la politique commerciale.

Le dialogue avec les pays en développement

25. Les Ministres ont appuyé sans réserve les efforts actuellement déployés pour améliorer le dialogue avec les pays en développement, afin de permettre des discussions de fond visant à arriver à des solutions pragmatiques. Ils se sont en outre engagés à apporter une contribution positive à l'examen et à l'évaluation de l'application de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement ainsi qu'aux grandes Conférences des Nations Unies qui se tiendront prochainement, c'est-à-dire la quatrième Conférence générale de l'ONUDI et la Conférence Internationale sur la population.

LES RELATIONS ECONOMIQUES EST-OUEST

26. Les Ministres se sont déclarés satisfaits du programme de travail sur les relations commerciales et financières mené par l'Organisation. Ils ont noté que l'on a enregistré une amélioration de la situation financière à court terme de la plupart des pays d'Europe de l'Est, mais que les caractéristiques structurelles de l'économie de ces pays et les pratiques liées à leur système de commerce d'Etat affectent toujours de manière importante l'évolution à plus long terme des relations économiques Est-Ouest.

27. Les Ministres ont rappelé à nouveau que les courants d'échanges et les flux de crédits Est-Ouest devraient être guidés par les indications du marché. A la lumière de ces indications, les gouvernements devraient continuer à faire preuve de prudence en matière financière sans accorder de traitement préférentiel. Les Ministres sont convenus que l'Organisation devrait poursuivre l'examen des problèmes posés par les relations économiques Est-Ouest ainsi que des évolutions dans ce domaine, à la lumière des orientations définies l'an dernier.